

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Nombre de Conseillers Présents : 11
Nombre de Procurations : 6
Nombre de suffrages exprimés : 17
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 58

VOTES : Contre : 0 Pour : 17

Date de convocation : 23 juin 2023

DÉLIBÉRATION N°6.1

**AMÉNAGEMENT DU PORT DE LA
TURBALLE - AVENANT N°2, LOT 1 DU
MARCHÉ N°2022TVX_01**

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à dix heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Christiane VAN-GOETHEM, Séverine MARCHAND, Claude CAUDAL, Jean MONTAVILLE, André BOUCHER, Christine LE RIBOTER, Isabelle DELANOY-CORBLIN, délégués titulaires, Jean-François RICARD, délégué suppléant, Didier MARION, représentant

ETAIENT ABSENTS : Jean-Luc SECHET, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Sylvie GOSLIN, pouvoir à Christiane VAN-GOETHEM, Daniel ELOI, pouvoir à Laurent DUBOST, Patrick HUGUET, Eloïse BOURREAU-GOBIN, pouvoir à Séverine MARCHAND, Jean-Michel BRARD, pouvoir à Jean MONTAVILLE, Didier CADRO, pouvoir à Didier MARION, Michelle QUELLARD, pouvoir à André BOUCHER, Philippe CAILLON supplée par Jean-François RICARD

Secrétaire de séance : Christiane VAN-GOETHEM



Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article R. 2194-7 relatif aux avenants ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 1^{er} mars 2022, autorisant le lancement des marchés de travaux n° 2022 TVX_01 correspondant à la phase 2.1 de l'aménagement du port de La Turballe ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 14 juin 2022, approuvant l'attribution et autorisant la signature des marchés de travaux n° 2022 TVX_01 correspondant à la phase 2.1 de l'aménagement du port de La Turballe ;

Vu l'avenant n°1 au lot n°1 du marché 2022TVX_01 ayant pour objet, l'identification des coordonnées bancaires des entreprises titulaires des marchés de travaux ;

Vu le projet d'avenant n°2 au lot n°1 du marché 2022 TVX_01 ayant pour objet la création de prix nouveaux ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) réunie en séance le 9 mai 2023.

1) La phase 2.1 : l'avant-port de plaisance

La phase 2.1 en cours, consiste à aménager un avant-port de 54 places d'abonnements annuels, protégé par la digue, l'épi et les pontons brise clapot. Cet avant-port vient compléter l'offre actuelle avec la possibilité d'accueillir, à l'année, des bateaux de plus de 12 m à fort tirant d'eau.

Le ponton-brise clapot délimitant l'avant-port, proposera des places pour les visiteurs et pour l'organisation de manifestations nautiques impliquant des unités pouvant aller jusqu'à 20 mètres.

En parallèle, les voiries et réseaux du terre-plein du Tourlandroux seront requalifiés pour desservir la nouvelle cale de mise à l'eau et les passerelles de l'avant-port. La circulation et les cheminements piétons seront revus en intégrant le stationnement des véhicules attelés.

L'achèvement de l'ensemble est prévu pour le 30 juin 2023.

2) Marché initial 2022TVX_01

Ces travaux ont été attribués au groupe CHARIER et à l'entreprise METALU pour les montants suivants :

Lot n°1 : CHARIER GC & CHARIER TP pour un montant de 4 110 650.00 euros HT

-Tranche Ferme : 3 957 550.00 euros HT ;
-Tranche Optionnelle : 148 100 euros HT (non affermie) ;
-PSE 5 000.00 euros HT (retenue).

Lot n°2 METALU pour un montant de 409 960.00 euros HT.

Lot n°3 CHARIER RTU pour un montant de 1 197 999.90 euros HT.

Montant total HT : 5 718 609.90 euros HT.

Montant total TTC : 6 862 331.88 euros TTC.

3) Avenant n°2 : Prix nouveaux

1^{er} alinéa :

L'avenant n°2 a pour objet l'intégration au marché de travaux des prestations suivantes qui ont fait l'objet de prix nouveaux provisoires n°1 à 3 par ordre de service.

PN01	Peinture des pieux de plaisance	Ft	1,00		
PN02	Réparation de la poutre du quai des Espagnols	Ft	1,00	4 625,00	4 625,00
PN03	Découpe du chasse roue darse 40T	Ft	1,00	6 000,00	6 000,00
Sous-Total : 1-8 Prix nouveaux					23 562,50

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le 12 937,50

12 937,50

Berger
Levrault

ID : 044-200091007-20230630-2023_6_6_1-DE

2^{ème} alinéa :

Le présent avenant n°2 a également pour objet d'intégrer une augmentation du volume de déroctage de l'avant-port :

Prix	Libellé	Unité	Quantité marché	Quantité attachée	delta quantité	PRIX UNITAIRE	Montant
1203	Déroctage en milieu maritime	M3	6600	8116	1516	190,00 €	288 040,00 €

Le montant total de l'avenant n°2 est de 311 602.50 euros HT soit une augmentation de 7.86 % du montant du marché.

4) Les nouveaux montants du lot 1 du marché 2022TVX_01

Désignation	Montant HT
Tranche Ferme	3 957 550.00 euros
Tranche Optionnelle n° 1	Non affermie
Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE)	5 000.00 euros
Avenant n°1	Sans incidence financière
Avenant n°2	311 602.50 euros
TOTAL LOT n°1 MARCHES 2022TX_01	4 274 152.50 euros

5) Accostage financier de la phase 2.1 à la mi-avril 2023 (hors révision de prix)

Au regard des économies générées sur les quantités initiales prévues au marché, l'accostage financier, à la mi-avril, et de 4 148 264.50 euros HT pour le lot 1 en intégrant les plus-values de l'avenant n°2.

Le futur décompte définitif général du Lot 1 devrait-être proche de cet accostage financier et donc se situer à +185 714.50 euros HT par rapport au marché initial.

LE COMITE SYNDICAL

Après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les Prix Nouveaux de l'avenant n°2 au lot n°1 du marché n°2022TVX_01 ;
- **AUTORISE** Madame La Présidente à signer l'avenant n°2 au lot n°1 du marché n°2022TVX_01.

Fait et délibéré à Saint Nazaire, en séance publique,
le 30 juin 2023

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



POUR EXTRAIT ET CERTIFICATION CONFORME

ID : 044-200091007-20230630-2023_6_6_1-DE

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE DE LOIRE-
ATLANTIQUE**

Lydia MEIGNEN